



## REVUE DE PRESSE DU 26/03/2017

- 1- La Banque de l'agriculture et du développement rural (Badr) a lancé son nouveau système informatique qui permet de rendre les services e-banking beaucoup plus performants avec notamment la possibilité d'effectuer plus de transactions en ligne et d'obtenir des services monétiques dans toutes les agences. Baptisé " Badr-imtiaz, ce nouveau système lancé au niveau de l'Agence Badr de Chéraga, comme agence pilote, permet aux clients de la banque d'effectuer leurs opérations et transactions bancaires à distance et en temps réel avec davantage de sécurité. Outre la possibilité pour les clients de faire leurs transactions au niveau de toutes les agences de la Badr, ce système permet de faire pratiquement toutes les opérations et transactions en ligne, a déclaré le P-dg de la Badr M. Boualem Djebbar.
  
- 2- Le Ministère du Commerce a annoncé l'ouverture de la domiciliation bancaire pour les licences d'importation et les contingents tarifaires de biens et marchandises auprès de l'Union européenne (UE) au titre de l'exercice 2017. "Dans le cadre des accords conclus avec l'UE, l'Algérie réaffirme son respect des règles régissant le commerce extérieur et les accords internationaux conclus, notamment le partenariat avec l'UE s'agissant des contingents tarifaires. A ce titre, le ministre du Commerce par interim.
  
- 3- Le Ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, ministre du Commerce par intérim Abdelmadjid Tebboune, a affirmé jeudi que les produits de première nécessité ainsi que les intrants ne sont pas concernés par le dispositif des licences d'importation visant à réguler le marché et protéger la production locale. Le ministre a précisé sur les ondes de la Radio que les licences d'importation seront exigées pour tous les produits finis vendu en l'état, soulignant que les produits de première nécessité ainsi que les intrants ne sont pas concernés par ce dispositif.
  
- 4- L'Algérie a respecté "pleinement" ses engagements de réduction de la production pétrolière dans le cadre de l'accord de Vienne entre les pays membres et non membres de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep), a souligné samedi au Koweït le ministre de l'Energie Noureddine Boutarfa. Cette déclaration intervient à la veille de la 2ème réunion du comité ministériel de suivi de la mise en œuvre de cet accord, qui se tiendra dimanche au Koweït.



- 5- Les cours du pétrole étaient orientés à la hausse vendredi matin en Asie, mais les investisseurs demeuraient prudents du fait de la hausse des réserves américaines et de désaccords vraisemblables entre producteurs sur la prolongation des baisses de production. Vers 04H30 GMT, le baril de light sweet crude (WTI), référence américaine du brut, pour livraison en mai, prenait 11 cents à 47,81 dollars dans les échanges électroniques en Asie. Le baril de Brent, référence européenne, pour le mois de mai, gagnait 7 cents à 50,63 dollars.
- 6- Les Compagnies de transport maritime des marchandises CNAN-Nord et CNAN-Med, filiales du Groupe public de transport maritime (GATMA), prévoient de créer des joint-ventures avec des compagnies maritimes étrangères en vue d'optimiser l'exploitation des navires, a indiqué un responsable du ministère des Travaux Publics et des transports, dans un entretien accordé à l'APS. Dans cette perspective, des discussions ont été entamées avec de grandes compagnies maritimes pour établir des joint-ventures de droit algérien, précise le directeur de la marine marchande et des ports auprès de ce ministère, Mohamed Benboushaki.
- 7- L'avion qui devrait assurer hier soir un vol à destination d'Istanbul à partir d'Alger, a dû être remplacé après avoir fait un demi-tour en raison d'un problème technique, a indiqué Air Algérie dans un communiqué. Le vol AH 3018 reliant Alger à Istanbul a dû, en effet, revenir à l'aéroport Houari Boumédiène vendredi à 21h30, après deux heures de vol, suite à un problème technique, précise la même source.
- 8- La Haute instance indépendante de surveillance des élections (HIISE) a organisé samedi à Alger le tirage au sort relatif à la numérotation nationale unifiée des listes des candidats aux élections législatives du 4 mai. Le tirage au sort, organisé en application de la loi organique n 10-16 portant régime électoral (article 35) et du décret exécutif n 17-58 (article 3), a été présidé par les deux vice-présidents de la HIISE, MM. Moussa Yaakoub et Brahim Boudoukha, en présence des présidents ou représentants des partis politiques en lice.
- 9- Huit (08) bombes de confection artisanale ont été détruites jeudi dans la willaya de Tébessa, indique vendredi un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). "Dans le cadre de la lutte antiterroriste, un détachement de l'Armée nationale populaire a détruit, le 23 mars 2017 à Tébessa (5ème Région militaire), huit (08) bombes de confection artisanale", note la même source.



A lire :

## **La Badr élargit ses prestations du e-banking**

ALGER - La Banque de l'agriculture et du développement rural (Badr) a lancé jeudi à Alger son nouveau système informatique qui permet de rendre les services e-banking beaucoup plus performants avec notamment la possibilité d'effectuer plus de transactions en ligne et d'obtenir des services monétiques dans toutes les agences.

Baptisé " Badr-imtiaz, ce nouveau système lancé au niveau de l'Agence Badr de Cheraga, comme agence pilote, permet aux clients de la banque d'effectuer leurs opérations et transactions bancaires à distance et en temps réel avec davantage de sécurité.

Outre la possibilité pour les clients de faire leurs transactions au niveau de toutes les agence de la Badr, ce système permet de faire pratiquement toutes les opérations et transactions en ligne, a déclaré P-dg de la Badr M. Boualem Djebbar.

La cérémonie de lancement de ce système s'est déroulée en présence du ministre des Finances Hadji Babaammi et du ministre délégué chargé de l'Economie numérique et de la modernisation des systèmes financiers, Mouatassam Boudiaf.

Ces services seront accessibles dans les quelques mois à venir pour tous les clients de la Badr dont le nombre dépasse les 3 millions, a expliqué M. Djebbar. Le même responsable a souligné aussi que "Badr-imtiaz" est "un grand pas" vers la dématérialisation totale des transactions bancaires et traduit la volonté des pouvoirs publics d'adapter le système bancaire national aux standards internationaux.

Interrogé par ailleurs sur le service du e-paiement, M. Djebbar qui est également président de l'Association des banques et établissements financiers (Abef) a indiqué qu'environ 28.000 opérations de e-paiement ont été effectuées depuis le lancement de ce service en octobre dernier.

Le ministre des Finances a relevé pour sa part l'importance des campagnes de sensibilisation pour vulgariser ce nouveau système auprès des clients de la banque.

Il a également mis l'accent sur le renforcement de la formation dans le domaine des technologies numériques car il s'agit, souligne-t-il, d'"un instrument incontournable dans le processus de modernisation et la numérisation des systèmes financiers".

M. Babaammi a appelé dans ce sens à la création d'une entreprise spécialisée dans les services bancaires et financiers avec pour but de capitaliser les compétences nationales et réduire ainsi la facture d'importation des technologies informatiques dédiées au secteur financier.

Interrogé sur les dernières recommandations de la Banque mondiale (BM) et du Fonds monétaire international (FMI) M.Babaammi a affirmé que "le FMI n'a pas à s'ingérer dans notre politique économique intérieure", ajoutant que quelques recommandations techniques formulées par le Fonds peuvent être retenues.

Concernant les crédits sans intérêts, M. Babaammi a indiqué que ce projet est en phase d'étude et il sera soumis au gouvernement une fois finalisé.